

FONCTIONNEMENT de L'ACCOMPAGNEMENT à la SCOLARITE du Centre Social Municipal de Lons

4



PRESENTATION

On désigne par **CLAS** (**C**ontrat **L**ocal d'**A**ccompagnement à la **S**colarité) l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour leur réussite scolaire. Ces actions sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels.

L'accompagnement scolaire ne se pose pas en alternative à l'école. Au contraire, il reconnaît son rôle central, quand il se propose :

- ✚ de contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant en lui fournissant des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs,
- ✚ de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leurs capacités de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement entre enfants.
- ✚ de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif

OBJECTIFS DE L'ACTION

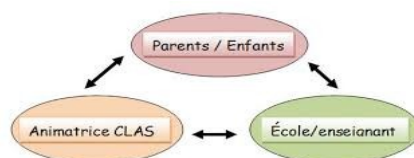
- ✚ Développer l'autonomie progressive de l'enfant, par l'organisation de son travail scolaire, la mise en œuvre et l'utilisation des méthodes de travail
- ✚ Développer l'assurance de l'enfant à travers des réussites,
- ✚ Développer les capacités de l'enfant à « vivre ensemble »,
- ✚ Faciliter l'implication des parents dans l'action.

ORGANISATION - INSCRIPTION

L'Accompagnement à la scolarité se déroule au **Centre Social Municipal de Lons** les **lundis et jeudis de 16h30 à 18h**.

Il s'adresse **aux enfants scolarisés dans les écoles primaires lonsoises** (Perlic, Lartigue, Perrot) sur la demande des parents ou des enseignants.

L'organisation générale



L'équipe est composée :

- d'un travailleur social du Centre Social Municipal de Lons qui assure la coordination entre enfant/ famille /bénévole/établissement scolaire, par le biais de rencontres régulières.
- d'animatrices sur les pôles devoirs et ateliers éducatifs
- d'une équipe de bénévoles

L'accompagnement à la scolarité se déroule comme suit :

- **16h30 à 17h00** : arrivée des enfants de façon échelonnée seuls ou accompagnés et rassemblement autour d'un goûter offert
- **17h à 18h00** : les enfants sont répartis en petits groupes selon leur niveau scolaire et pris en charge par les différents intervenants durant 1 heure (animatrices salariées et équipe de bénévoles).

L'action d'accompagnement à la scolarité se décline en plusieurs temps:

- **L'aide aux devoirs**: les bénévoles et 2 animatrices salariées accompagnent les enfants.
- **Les ateliers socio-éducatifs** : Ces ateliers sont animés par 1 animatrice salariée, différents thèmes sont proposés au cours de l'année (jeux éducatifs, sorties à la Médiathèque de Lons, projet autour de Carnaval...)

- **18h00** le parent (ou autre personne autorisée) récupère leur enfant à l'intérieur du centre social et les bénévoles et/ou animatrices feront un point sur la séance passée

L'inscription

L'inscription se fait à l'issue un entretien entre la famille, l'enfant, la coordinatrice et/ou l'animatrice référente.



Chaque inscription donne lieu :

- à un échange avec la famille et l' enfant
- à la constitution d'un dossier d'inscription
- à la définition précise des jours de présence de l' enfant (lundi et/ou jeudi)
- au règlement d'une carte d'adhésion familiale annuelle du Centre Social Municipal de 3 €

IMPLICATION DES PARENTS ET ENGAGEMENT DES ENFANTS :

Les parents sont invités à s'impliquer régulièrement dans l'action : « Accompagnement à la scolarité » en venant récupérer leurs enfants à la fin du CLAS, en participant aux rencontres et aux ateliers proposés au cours de l'année.

Les parents sont tenus de venir chercher leurs enfants à 18h00; au-delà aucune modalité d'accueil n'est assurée.

En cas d'absence les parents sont tenus d'en informer l'équipe de l'Accompagnement à la Scolarité avant le début de l'activité au **05 59 40 04 93**.

Fait à Lons le
Signature